

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU BASSIN AUTERIVAIN
HAUTE-GARONNE**

Nombre de membres

dont le Conseil doit être composé	En exercice	Qui assistent à la séance	Qui ont pris part à la délibération
48	48	39	44

N° 183/2018

OBJET : Marché de fourniture pour la collecte des ordures ménagères, recyclables secs, fibreux, non fibreux, verre, textile et compostage - Autorisation du Président à engager la consultation

L'an deux mille dix-huit et le 11 septembre à 20h30,

Le Conseil de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain, dûment convoqué en date du 5 septembre 2018, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Serge BAURENS.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Marie-Christine ARAZILS, Nadine BARRE, Monique DUPRAT, Nadia ESTANG, Céline GABRIEL, Pierrette HENDRICK, Cathy HOAREAU, Hélène JOACHIM, Nathalie LAVAIL-MAZZOLO, Annick MELINAT, Catherine MONIER, Danielle TENSA, Joséphine ZAMPESE ;

Messieurs René AZEMA, Serge BAURENS, Pascal BAYONI, Denis BEZIAT, Jean-Claude BLANC, Dominique BLANCHOT, Patrick CASTRO, Joël CAZAJUS, Michel COURTIADÉ, Serge DEJEAN, Serge DEMANGE, Claude DIDIER, Philippe FOURMENTIN, Régis GRANGE, René MARCHAND, Joël MASSACRIER, Franck MUNIGLIA, Floréal MUNOZ, René PACHER, Wilfrid PASQUET, Jean-Louis REMY, Jean-Claude ROUANE, Pascal TATIBOUET, Bernard TISSEIRE, Guy VESELY, Sébastien VINCINI.

ABSENTS AVEC PROCURATION : M. Jean CHENIN donne procuration à M^{me} Pierrette HENDRICK, M. Gilles COMBES à M^{me} Danielle TENSA, M^{me} Monique COURBIERES à M. Jean-Louis REMY, M^{me} Sabine PARACHE à M^{me} Nadia ESTANG, M. Michel ZDAN à M. Serge BAURENS.

ABSENTS : Messieurs Pierre-Yves CAILLAT, Jean DELCASSE, Patrick LACAMPAGNE, Serge MARQUIER.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Madame Nadine BARRE a été nommée secrétaire de séance.

Dans le cadre de la délibération n°25/2018 du 6 février 2018, Monsieur le Président doit solliciter l'autorisation du Conseil communautaire pour engager les consultations dont le montant est estimé supérieur à 221 000€ HT.

En conséquence, Monsieur le Président sollicite l'autorisation du Conseil pour le point suivant : Fourniture pour la collecte des ordures ménagères, recyclables secs, fibreux, non fibreux, verre, textile et compostage.

Il est rappelé que le marché de fourniture pour la collecte des ordures ménagères, recyclables secs, verre et compostage actuellement en cours arrive à échéance le 31 janvier 2019.

Ce marché concernera plus particulièrement la fourniture en équipement de collecte sélective et la promotion du compostage individuel et du lombricompostage.

Le nouveau marché se composera de 12 lots comme suit :

- Lot 1 : bacs roulants 120L ; 240 L ; 340 L et 660L d'ordures ménagères et recyclables secs
- Lot 2 : sacs de précollecte (verre, fibreux, non fibreux, Textile)
- Lot 3 : composteurs individuels (petits, moyens et grands)
- Lot 4 : composteurs collectifs
- Lot 5 : composteurs grande capacité pour établissement
- Lot 6 : lombricomposteurs
- Lot 7 : colonnes aériennes apport volontaire (verre, fibreux)
- Lot 8 : colonnes aériennes apport volontaire avec orifice bas (verre, fibreux)
- Lot 9 : Outils de brassage spécial composteurs
- Lot 10 : petit seau domestique pour compostage

La durée prévisionnelle du marché est de 12 mois à compter du 1^{er} février 2019 jusqu'au 31 janvier 2020. Il pourra être renouvelé deux fois maximum soit pour une durée maximale de 36 mois.

Le conseil communautaire, à l'unanimité,

AUTORISE le Président à engager la consultation ci-dessus désignée et à prendre toutes les mesures administratives éventuelles au cours de la consultation

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,
Serge BAURENS